



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITÉS
DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

131, Cours Genêt – ZI de l'Ormeau de Pied
CS 70510 – 17119 SAINTES cedex

- - - - -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2026

Date de convocation : le 21/01/2026

Nombre de Délégués en exercice : 109

Nombre de Délégués présents : 56

Secrétaire de séance : Michel PELLETIER

**DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT
EN VERTU DES POUVOIRS CONFÉRÉS PAR LE COMITÉ SYNDICAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE 27 JANVIER à 10 HEURES 00,

Le Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COLLECTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME s'est réuni en la salle Multipôle – 9 rue du Parc à Saint-Georges-des-Coteaux (17810) –, sous la Présidence de Monsieur Loïc GIRARD, Président du Syndicat Départemental de la Voirie.

ÉTAIENT PRÉSENTS Mesdames et Messieurs les délégués titulaires ou suppléants suivants :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : M. Patrick ORGERON ;
- Canton de CHANIERS : M. Christian LECLANCHE ; M. Patrick ANTIER ;
- Canton de CHATELLAILLON : Mme Pascale LEYON ; M. Jean-Jacques PETIT ; M. Philippe BERNARD ;
- Canton de L'ILE D'OLÉRON : M. Bruno GAILLOT ;
- Canton de LA JARRIE : M. Jean-Louis LÉGER ; M. Richard PRINTEMPS ;
- Canton de JONZAC : M. Jean-Marie RIPPE ;
- Canton de MARANS : M. Philippe NERON ;
- Canton de MARENNES : M. Jean-Marie PETIT ; M. Philippe BOIVIN ;
- Canton de MATHA : M. Bernard GOURSAUD, M. Patrick BOUILLOU ;
- Canton de PONS : M. Gérard COTARD ; M. Jean-Pierre BOUCHET ;
- Canton de ROYAN : M. Dominique FRANQUE DE LUXEMBOURG ; M. Stéphane DEVOUUGE ;
- Canton de ST JEAN D'ANGÉLY : M. Maurice PERRIER ; M. Michel PELLETIER ; M. Jacky PROUTÉAU ; M. Jacques GARDRÉ ;
- Canton de ST PORCHAIRE : M. Jean-Pascal VIALE ; M. Alain RENOIX ;
- Canton de SAINTONGE ESTUAIRE : M. Dominique QUEQUET ; M. Christian LAINE ; M. Mickaël PÉRÉ ;
- Canton de SAUJON : M. Pascal FERRÉ ;

AR Prefecture

017-251701827-20260127-2026002DCS-DE

Reçu le 30/01/2026

- Canton de SURGÈRES : M. Jean-Yves ROUSSEAU ;
- Canton de TONNAY-CHARENTE : M. Jean-Philippe GUIGNOUARD ; M. Christian BRUNET ; M. Patrick LE MOINE ;
- Canton de LA TREMBLADE : M. Philippe PICON ; M. Emmanuel DAUGY ; M. Pierre BERNARD BARTHE ;
- Canton LES TROIS MONTES : M. Bruno GUICHARD ; M. Patrick BARIBAS ;
- Ville de ROCHEFORT : M. Gérard PONS ;
- Ville de SAINTES : M. Joël TERRIEN ; M. Ammar BERDAÏ ;

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROCHEFORT OCÉAN : M. Bruno BESSAGUET ; M. Denis ROUYER ;
- CDA ROYAN ATLANTIQUE : M. Christian PITARD ;
- SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO : M. Gérard PERRIN ;
- CDC CŒUR DE SAINTONGE : M. Jean-Claude GRENON ; M. Philippe GACHET ;
- CDC DE GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE : M. Loïc GIRARD ; M. Jean GEAY ;
- CDC DE LA HAUTE SAINTONGE : M. Bruno ROBERT ; M. Christian DUGUÉ ;
- CDC ILE D'OLÉRON : M. Patrick GAZEU ;
- CDC VALS DE SAINTONGE : Mme Annie POINOT-RIVIÈRE ; M. Alain FOUCHER ;
- SIVOM de JONZAC : M. Patrick BERTHELOT ;
- SIVOM MIGRON VILLARS LE SEURE : M. Philippe CHASSERIEAU ;

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Représentants Cantonaux et Communes de plus de 15 000 habitants :

- Canton d'AYTRÉ : M. Patrick ROBIN ; M. Dominique BOUCARD ; M. Alain MARTAIL ;
- Canton de CHANIERS : M. Patrick RAFFIN ; M. Patrick ROUDIER ;
- Canton de L'ÎLE D'OLÉRON : Mme Vanessa PARENT ; M. Élisée BRUNET ;
- Canton de L'ILE DE RÉ : M. Jean-Pierre PICOT ; M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU ; M. André ROULLET ;
- Canton de LA JARRIE : M. Jean-Pierre JAMMET ; M. Stéphane COLIN ;
- Canton de JONZAC : M. Claude BELOT ; M. Pierre-Noël ROY ;
- Canton de LAGORD : M. André TURCOT ; M. Patrick PHILBERT ; M. Jacques GLÉNEAUD ; M. Jean-Louis BOUILLAUD ;
- Canton de MARANS : M. Philippe BERTHELOT ; M. Dominique PARPAY ;
- Canton de MARENNE : M. Olivier CHERE ;
- Canton de MATHA : Mme François LANOS-HIRT ;
- Canton de PONS : M. Laurent NIVARD ;
- Canton de ST PORCHAIRE : M. David DA SILVA ;
- Canton de SAUJON : M. Jean-Marc BABIN ; M. Florian BALAY ;
- Canton de SURGÈRES : M. Jean-Jack AUBOYER ; M. Thierry PILLAUD ; M. Jérôme BRUNET ;
- Canton de THÉNAC : M. Fabrice MOREAU ; M. Pierre TUAL ; M. Régis NÉGRIER ;
- Canton de TONNAY CHARENTE : M. Gaël CHARPENTIER ;
- Canton de LA TREMBLADE : Mme Christine FRESSONNET ;
- Canton LES TROIS MONTES : M. Serge JOURDAIN ; M. Johann LEBOUCHQ ;
- Ville de ROCHEFORT : Mme Christèle MORIN ;

Représentants de Groupements de Communes :

- CDA ROYAN ATLANTIQUE : M. Serge ROY ;
- SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO : M. Francis GRELLIER
- CDC AUNIS ATLANTIQUE : M. Daniel BOURSIER ; M. Philippe NEAU ;
- CDC AUNIS SUD : M. Olivier DENECHAUD ; M. François PELLETIER ;
- CDC BASSIN DE MARENNE : M. Patrice BROUHARD ; M. François SERVENT ;
- CDC ILE D'OLÉRON : M. Luc COIFFÉ ;
- SIVOM DU CANTON DE JONZAC : M. Christophe CABRI ;
- SIVOM ST BRIS DES BOIS ST CÉSAIRE : Mme Géraldine DESRENTES ;
- SICN MONTGUYON ET MONTLIEU LA GARDE : M. Jean-Marc PAILLÉ ; M. Jean-Luc BERTRAND ;
- SIVU BRIZAMBOURG BERCLOUX ECOYEUX : M. Jean-Dominique RAGONNAUD ;
- SIVU BARZAN CHENAC ST SEURIN D'UZET : M. Michel GENOUEL ;
- DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME : M. Alexandre GRENOT

Vu le comité syndical et le bureau syndical, instancés suite au renouvellement des conseils municipaux de 2020, et modifiés lors de l'assemblée générale du 25 Novembre 2021,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 Septembre 2021 portant modification des statuts, nommément désigné « **Syndicat Départemental de la Voirie des collectivités du Département de la Charente-Maritime** », syndicat mixte ouvert restreint au sens de l'article L.5721-8 du CGCT,

Vu la délibération du comité syndical en date du 7 octobre 2020 ayant pour objet la délégation de pouvoir du comité syndical au président

Vu la délibération du comité syndical en date du 31 mars 2021 ayant pour objet la délégation de pouvoir du comité syndical au bureau syndical

Considérant les décisions du président prises depuis la tenue de la dernière réunion du comité syndical en date du 28 mars 2025

Le président informe les membres du comité syndical, depuis la dernière réunion de l'assemblée en date du 28 mars 2025 :

- **Avoir procédé aux aliénations et sorties d'inventaire suivantes :**

- Vente en l'état un camion 19 tonnes Renault Premium (n° parc CC 23) immatriculé 1860-YS-17 (1^{ère} mise en circulation : 6 août 2007) (numéros d'immo M226 pour châssis et M227 pour l'équipement Bi-Benne). Vente à Monsieur David BARITAUD représentant la société BESSON TRUCKS, domiciliée au 4 avenue Georges Clémenceau 16000 ANGOULEME pour un montant de 6 000 € TTC.
- Vente d'un point à temps automatique DAF FAG CF 85 (n° parc SY PATA9) immatriculé 252-ZA-17 (1^{ère} mise en circulation : le 09/07/2008) (numéros d'Immos M238 et M238-1). Vente à S2MR, domiciliée au ZA La Perrière 53230 COSSÉ-LE-VIVIEN pour un montant de 3 000 € TTC.
- Vente en l'état d'un camion MAN (n° parc FB8) immatriculé EP-193-FX (1^{ère} mise en circulation : 18/07/2017) (n° d'immo M336). Vente à la société B.V.S. pour un montant de 23 153 € TTC.
- Vente en l'état d'un camion MAN (n° parc FB9) immatriculé EP-487-FX (1^{ère} mise en circulation : 18/07/2017) (n° d'immo M337). Vente à la société TRUX4ME SARL pour un montant de 21 996 € TTC.
- Vente en l'état d'une tour informatique de marque HP ProDesk 400 G4 MT Business PC, (numéro de série CZC75182VV), (année d'acquisition 2018), (numéro d'inventaire B928). Vendue à Monsieur Vivien CHALOPIN, domicilié au 2 rue des Noyers 17460 TESSON pour un montant de 100€ TTC.
- Vente en l'état d'une chargeuse LIEBHERR Godets 4 en 1 et fourche (n° de parc SY CP2) (n° de série VATZ1663KCB058169) (n° d'immos M388, M388-1 et M388-2). Vendue à Monsieur Denis TRUFFLANDIER au nom de la Société SCOTPA, domiciliée au Zone d'Emploi Les Savis 16160 GOND-PONTOUVRE, pour un montant de 52 000 € HT, soit 62 400 € TTC.
- Vente en l'état d'un véhicule Peugeot 2008 (n° parc VL 34) immatriculé EH-071-ZV (1^{ère} mise en circulation : 29 décembre 2016) (numéros d'Immos M328 et M328-1). Vente à la SMACL, domiciliée au 141 Avenue Salvador Allende 79031 NIORT cedex 3, pour un montant de 6 000 € TTC.
- Vente en l'état de 2 fauteuils de bureau (1 Siège INTRATA 012, réglable en hauteur et sans accoudoir, année d'acquisition 2015, numéro d'inventaire B788) et (1 Siège INTRATA 012, réglable en hauteur et sans accoudoir, année d'acquisition 2018, numéro d'inventaire B911), pour un montant total de 30.00 € TTC.
- Vente en l'état un camion fourgon benne RENAULT MIDLUM (n° parc FB7) immatriculé BY-444-WF (1^{ère} mise en circulation : 09 décembre 2011) (numéros d'immo M275). Vente à l'entreprise SAS Lagarde Laronze sise 3165 RN 21 24660 SANILHAC, pour un montant de 9 052 € TTC.
- Vente en l'état d'un véhicule RENAULT Kangoo Expression 1,5 DCI 85 CV Eco2. (n° parc VL 19, immatriculé AF-062-ZF, 1^{ère} mise en circulation : 25 novembre 2009, numéro immos M245 et M245-1). Vente à Madame Emma LEGE, domiciliée 3B rue de La Forge 17100 COURCOURY, pour un montant de 2 500 € TTC.
- Vente en l'état d'un véhicule RENAULT Kangoo Expression 1,5 DCI 85 CV Eco2. (n° parc VL 20, immatriculé AG-3392-EL, 1^{ère} mise en circulation : 27 novembre 2009, numéro immos M245 et M245-1). Vente à Monsieur Éric LANDRAS, domicilié 3 Chemin du Pampin 17810 NIEUL-LES-SAINTES, pour un montant de 2 000 € TTC.
- Vente en l'état d'un véhicule RENAULT Kangoo Expression 1,5 DCI 85 CV Eco2. (n° parc VL 22, immatriculé AS-245-MQ, 1^{ère} mise en circulation : 20 mai 2010, numéro immos M253 et M253-1). Vente à Monsieur Florent BERTHONNEAU-MOREAU, domicilié 5 R2SIDENCE DU Fief Moulin 17600 CORME-ROYAL, pour un montant de 2 500 € TTC.
- Vente en l'état d'un véhicule RENAULT Kangoo Expression 1,5 DCI 85 CV Eco2. (n° parc VL 23, immatriculé AS-279-MQ, 1^{ère} mise en circulation : 20 mai 2010, numéro immos M254 et M254-1). Vente à Madame Chrystel MANCHON, domiciliée 21 rue de la Marjolaine 17610 CHANIERS, pour un montant de 2 500 € TTC.

AR Prefecture

017-251701827-20260127-2026002DCS-DE

Reçu le 30/01/2026

Vente en l'état d'un véhicule RENAULT

Kangoo. (n° parc VL 29, immatriculé CW-286-GG, 1^{ère} mise en circulation : 26 juin 2013, numéro immos M297 et M297-1). Vente à la SMACL, domiciliée au 141 Avenue Salvadore Allende 79031 NIORT cedex 3, pour un montant de 4 654.21 € TTC.

- **Avoir décidé, en conformité avec les règles du Code de la Commande Publique, la passation, l'exécution des marchés suivants et de leurs avenants :**
- Accord cadre pour la fourniture de carburants, additifs et prestations annexes pour le compte du Syndicat Départemental de la Voirie
- Accord cadre pour la location sans chauffeur de matériels de transport, travaux publics et divers outillages
- Accord cadre pour la réalisation de prestations de géolocalisation et géoréférencement avant travaux des réseaux souterrains, pour des opérations d'aménagement de voiries à réaliser dans les communes du département de la Charente-Maritime
- Accord cadre pour la réalisation de levés topographiques sur aménagements de voirie et ouvrages d'art pour les collectivités du département de la Charente-Maritime
- Accord cadre pour la fourniture, transport et livraison de béton prêt à l'emploi pour travaux sur ouvrages d'art, ouvrages d'assainissement et ouvrages divers
- SAD – marché spécifique 01 : LLD 2 véhicules particuliers B-SUV
- SAD – marché spécifique 02 : LLD 1 véhicule particulier D-SUV
- Accord cadre pour la réalisation d'inspections détaillées d'ouvrages d'art pour les collectivités du département de la Charente-Maritime
- Marché pour la fourniture, pose et mise en service d'une pompe à chaleur air/eau sur le site du siège du Syndicat Départemental de la Voirie 17
- Accord cadre pour la pose et mise en œuvre sans fourniture, de bordures, caniveaux et pavés pour le compte du Syndicat Départemental de la Voirie, sur diverses collectivités de la Charente Maritime
- Marché de travaux pour la réalisation d'une extension du bâtiment du siège administratif du Syndicat Départemental de la Voirie, sur la ville de Saintes (17)
- Accord cadre pour la réalisation de travaux d'aménagements paysagers et la création d'espaces verts pour les collectivités et EPCI du département de la Charente-Maritime adhérents au Syndicat Départemental de la Voirie
- Accord cadre pour la réalisation de travaux de réparation et/ou reconstruction de ponts, de murs de soutènement et de divers ouvrages de génie civil, en béton, béton armé ou maçonnable sur diverses collectivités du département de la Charente Maritime
- Marché pour la souscription et gestion de contrats d'assurance à effet du 1er janvier 2026
- Accord cadre pour la réalisation de missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé de catégorie II ou III en phase conception et réalisation
- Accord cadre pour le transport de produits routiers de l'usine de fabrication ou dépôt intermédiaire vers différentes collectivités situées dans le département de la Charente-Maritime

Après avoir entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

LE COMITÉ SYNDICAL

PREND ACTE

- Des décisions prises par le président au titre des pouvoirs qui lui sont transférés par le comité syndical

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Le président

M. Loïc GIRARD

Le secrétaire de séance

Michel PELLETIER